

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
de  
**PETITE  
CAMARGUE**  
2019

Ecole intercommunale de  
**Musique**  
Communauté de communes de Petite Camargue



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DE PETITE  
CAMARGUE**



# Le mot du président

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport d'Activité 2019 de notre Communauté de communes.

**La Communauté de communes de Petite Camargue c'est 203,59 km<sup>2</sup> de superficie totale, 27 136 habitants, 2 800 entreprises installées, dont 80 implantées en Zones d'Activités, c'est enfin 5 communes membres : Aimargues, Aubord, Beauvoisin, le Cailar et Vauvert.**

La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche de développement territorial. Nous avons souhaité inscrire fortement la Communauté dans un projet ambitieux, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants, dans le respect de son environnement et de ses cultures afin d'accroître son attractivité.

Notre projet de territoire est une démarche destinée à mettre en évidence les points forts et aussi les faiblesses de notre territoire pour y apporter des réponses adaptées et envisager ainsi avec sérénité son développement tout en affirmant sa place dans le paysage territorial entre les deux grandes agglomérations que sont Nîmes et Montpellier.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) créé par les Communautés de communes voisines de Terre de Camargue, de Rhône-Vistre-Vidourle, du Pays de Sommières et nous (Pays de Lunel comme partenaire) fonctionne bien et donne de bons résultats.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) donne de bons résultats et nous nous atellons à réaliser des actions concrètes et réduisant notre impact écologique.

La mise en place d'un schéma de mutualisation des services est une obligation législative, à laquelle doit répondre la Communauté de communes. Son objectif étant d'optimiser les moyens (humains et matériels) par une mise en commun de services entre les communes et l'intercommunalité. Cet outil, destiné à améliorer, à moyens constants, l'efficacité du service public et à générer des économies d'échelle, devra être organisé sous cette nouvelle mandature.

Il sera d'autant plus nécessaire pour limiter l'impact des importantes pertes de dotations de l'État que subissent les communes et la Communauté de communes soit



1 M€ par an pour notre Communauté de communes.

Enfin, notre Communauté de communes a vu ses compétences renforcées par la loi NOTRe, notamment en matière économique, de politique locale du commerce, de tourisme, de l'habitat, de l'environnement, ainsi que dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Nous nous sommes portés acquéreurs d'un terrain (délaissé) appartenant au Conseil Départemental du Gard pour en faire un Bureau d'Information Touristique à Aimargues. Cet emplacement est stratégique à l'entrée de notre territoire. Une maison de terroir et de producteurs pourrait à terme y être installée.

Enfin je tiens avec l'ensemble des élus communautaires à remercier les agents qui ont su maintenir un bon niveau de service public pendant cette crise sanitaire de la Covid-19 qui a paralysé notre économie nationale et internationale.

Bien à vous,

**André BRUNDU**

*Président de la Communauté  
de communes de Petite Camargue*

*Maire d'Aubord*



Recensement population totale 2019 INSEE  
 Population légale en vigueur au 01/01/2020

Aimargues	5 700 habitants
Aubord	2 419 habitants
Beauvoisin	4 834 habitants
Le Cailar	2 441 habitants
Vauvert	11 742 habitants
<b>Total CCPC</b>	<b>27 136 habitants</b>

# ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE



\* Mission de coordination et d'interface des Directeurs Généraux des communes  
\*\* Service mutualisé

André BRUNDU  
Président  
Maire d'Aubord



Délégations : Police Municipale Intercommunale et contrat local de sécurité, ressources humaines, informatique et communication

Jean DENAT  
Maire de Vauvert



1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la politique du logement, du cadre de vie, NPNRU, contrat de ville, de l'emploi, formation et insertion, et de la Maison France Services

Jean-Paul FRANC  
Maire d'Aimargues



2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la mobilité, aux déplacements et au sport

Joël TENA  
Maire de Le Cailar



3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux finances et aux mutualisations

Mylène CAYZAC  
Maire de Beauvoisin



4<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à la culture et aux traditions

Bruno PASCAL  
Vauvert



10<sup>ème</sup> Vice-Président délégué au développement économique et de l'emploi, politique locale du commerce et au soutien des activités commerciales

Christiane ESPUCHE  
Vauvert



11<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée au développement touristique, à la restauration scolaire et circuits courts

Leïla AMROUT  
Aimargues



1<sup>er</sup> membre du bureau délégué

Jean-Paul GERAUD  
Aimargues



2<sup>ème</sup> membre du bureau délégué

Christian SOMMACAL  
Vauvert



3<sup>ème</sup> membre du bureau délégué

Véronique BENEZET  
Beauvoisin



Conseillère communautaire

Rachida OUJEDDOU  
Beauvoisin



Conseillère communautaire

Jérémy PEREDES  
Beauvoisin



Conseiller communautaire

Christophe TICHET  
Beauvoisin



Conseiller communautaire

Martine KUFFER  
Le Cailar



Conseillère communautaire

Jean-Louis MEIZONNET  
Vauvert



Conseiller communautaire

Elisabeth MICHALSKI  
Vauvert



Conseillère communautaire

Farouk MOUSSA  
Vauvert



Conseiller communautaire

Sandrine RIOS  
Vauvert



Conseillère communautaire

Mohammed TOUHAMI  
Vauvert



Conseiller communautaire

Katy GUYOT  
Vauvert



5<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à la gestion des déchets, au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), et au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Véronique VAUTRIN  
Aimargues



6<sup>ème</sup> Vice-Présidente déléguée à l'aménagement de l'espace et au Système d'Information Géographique (SIG)

Alain REBOUL  
Le Cailar



7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) / hors GEMAPI) et politique fluviale

Jean-François THOMAS  
Beauvoisin



8<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la Maison de la Justice et du Droit (MJD) et de l'accueil des gens du voyage

Didier LEBOS  
Aubord



9<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux travaux, bâtiments et équipements

Caroline BRESCHIT  
Aimargues



Conseillère communautaire

Tania LAFOND  
Aimargues



Conseillère communautaire

André MEGIAS  
Aimargues



Conseiller communautaire

Isabelle PINON  
Aubord



Conseillère communautaire

Françoise TURRIBO  
Aubord



Conseillère communautaire

Nelly RUIZ  
Le Cailar



Conseillère communautaire

Carole CALBA  
Vauvert



Conseillère communautaire

Françine CHALMETON  
Vauvert



Conseillère communautaire

Annick CHOPARD  
Vauvert



Conseillère communautaire

Laurence EMMANUELLI  
Vauvert



Conseillère communautaire

Rodolphe RUBIO  
Vauvert



Conseiller communautaire

Philips VELLAS  
Vauvert



Conseiller communautaire

AIMARGUES



VAUVERT



LE CAILAR



AUBORD



BEAUVOISIN



MAIRE



## Missions

### Affaires juridiques

- Conseiller les élus et les services dans les actions et actes produits par les services de la collectivité en apportant une expertise juridique
- Fournir des analyses juridiques dans les différents champs du droit en réponse aux besoins des services
- Rédaction de contrats, conventions divers
- Gérer et suivre les contrats d'assurance couvrant les activités de l'EPCI (assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes) et les sinistres
- Suivre les procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le directeur général des services

### Commande publique

- Accompagner les services dans la définition et l'expression de leurs besoins
- Proposer la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin
- Rédiger les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence
- Accompagner le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires
- Accompagnement des services opérationnels dans l'exécution des marchés
- Participation à la définition de la politique achats de la collectivité et mise en œuvre
- Contrôle de gestion et évaluation

## Réalisations

### Commande publique

#### • FOURNITURE

Achat de petites fournitures de bureaux (lot 1) et de papier (lot 2)

Fourniture de denrées alimentaires

Fourniture, installation, formation, hébergement, et maintenance d'un logiciel de gestion et de management de projet

#### • SERVICES

Collecte des déchets ménagers et assimilés, évacuation des déchets de déchèterie, et collecte des colonnes à verre

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage intégrant la démarche bâtiment durable d'Occitanie

Construction d'une cuisine centrale

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition du système d'endiguement sur le territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue

Mission de suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée (OPAH-CD) «Le Montcalm» Vauvert

Prestations de sonorisation et d'éclairage pour l'école in-

tercommunale de musique de VAUVERT

#### • TRAVAUX

Aménagement de bureaux au restaurant scolaire rue du Chaillot Vauvert

Mise en conformité accessibilité de bâtiments ERP de la Communauté de communes de Petite Camargue : ERP 6 halte nautique de GALLICIAN

Requalification de la déchèterie de Le Cailar

### Affaires juridiques

Mise en concurrence dans le cadre d'une occupation temporaire du domaine public au Port de Gallician pour une installation d'activité

Participation aux réunions charte du temps

Projet d'une nouvelle cuisine centrale

Projet plateforme logistique en ZI de Vauvert

Participation à un audit suite au versement du FEDER dans le cadre de la construction de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue

Participation au projet de mise en place d'un système de vidéosurveillance dans les déchèteries

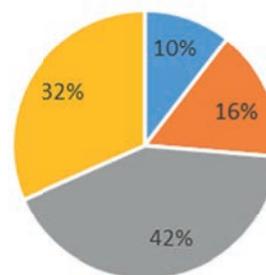
Participation aux ateliers de coconstruction

## Chiffres clés

19 Procédures suivies par le service, dont 10 dématérialisées  
1 procédure déclarée sans suite  
4 lots infructueux  
7 commissions  
10 déclarations sinistres et 5 contentieux introduits

Nb de procédures suivies /service juridique/marché pour 2019  
par nature

- Fourniture
- Prestations intellectuelles
- Services
- Travaux



## Personnel

1 responsable de service (catégorie A),  
1 assistante administrative (catégorie C)  
1 contrat d'apprentissage en Master 2 Management Public Territorial



## Projets

Renouvellement du marché de télécommunication  
Marché de travaux pour la réalisation d'une aire de station de lavage  
Travail de sécurisation et d'harmonisation des conventions suite au transfert de la compétence GEMAPI  
Renouvellement du marché assurances des risques statutaires  
Renouvellement du marché de fourniture des produits hygiène et entretien  
Remise à jour de la base de données servant au suivi des marchés publics

## Missions

- La Direction des Ressources Humaines  
Collabore à la conception et à la mise en œuvre de l'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité par la participation à la définition de la politique RH (recrutement, rémunération, formation, développement des compétences des agents, gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, santé et prévention des risques professionnels, information RH) ;  
Elabore des scénarios prospectifs et propositions de choix stratégiques RH ;  
Accompagne les managers et agents à la conduite du changement ;  
Pilote l'activité RH et le suivi de la masse salariale ;  
Pilote et anime le dialogue social et les instances représentatives ;  
Développe la communication interne RH ;

- Contrôle la gestion administrative et statutaire ;  
Met en place des outils de pilotage d'aide à la décision ;  
Conseille les Elus communautaires et/ou la Direction Générale (risques juridiques, contentieux).

- Le service des Ressources Humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité (recrutements, formations, avancements, rémunération, évaluation annuelle...).  
Dans ce cadre, il a pour rôle la gestion des carrières, des paies, des absences et du temps de travail des personnels relevant de la collectivité, dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille à l'amélioration des conditions de travail et des risques professionnels des agents.

## Réalisations

Refonte des dossiers « Avancements de grades » et « Promotion interne »  
Travail collaboratif avec les Managers sur la revalorisation du RIFSEEP (Régime indemnitaire)  
Mise en place d'une convention de prestation de service « Accompagnement psychologique » au bénéfice des agents de la Communauté de Communes  
Recrutement d'un nouvel Assistant de prévention (0,5 ETP)  
Recrutement d'un Responsable Formation/Emploi/Compétences  
Transfert personnel GEMAPI (1 ETP)  
Refonte Document Unique + propositions de pistes d'actions d'amélioration

## Personnel

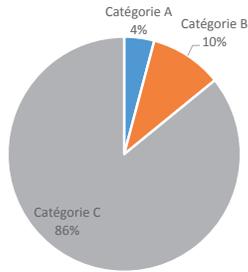
1 Directrice des Ressources Humaines (1 ETP)  
1 Assistante RH (1 ETP)  
2 gestionnaires Paie/Carrière (2 ETP)  
1 gestionnaire Absences (0,5 ETP)  
1 Responsable Formation/Emplois et Compétences (1 ETP)

## Grandes orientations

Participation à la définition de la politique des Ressources Humaines de la collectivité  
Accompagnement de l'organisation du travail  
Conception et mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision  
Définition d'une stratégie RH pour inscrire la GRH dans la durée afin de « garder le cap », garantir et évaluer les objectifs RH à partir des orientations de la Direction Générale  
Garantie de la spécificité et de la singularité de la fonction RH en valorisant la dimension humaine  
Mise en place de projets RH

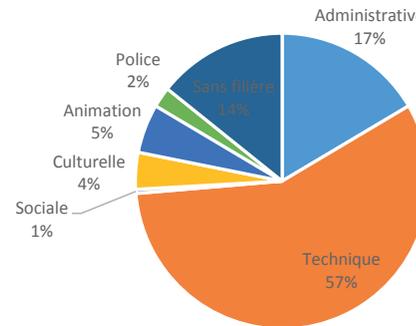
# Chiffres clés

**NOMBRE D'AGENTS PAR CATEGORIE  
(Titulaires/Stagiaires)**

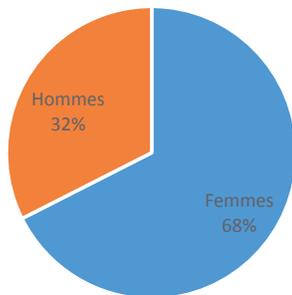


CATEGORIES	NOMBRE D'AGENTS TITULAIRES/STAGIAIRES
Catégorie A	5
Catégorie B	12
Catégorie C	103
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>

**NOMBRE TOTAL D'AGENTS PAR FILIERES**



**Total Hommes/Femmes**



## Projets

- Mise en place du télétravail
- Refonte et dématérialisation des entretiens professionnels annuels
- Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- Mise en place d'une communication interne (Journal RH)
- Mise en place d'un primo accueil au sein du service RH
- Dématérialisation du processus de gestion des absences
- Mise en place de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en 2021 : réflexion et mise en oeuvre
- Mise en place d'une démarche Risques psychosociaux
- Loi de transformation de la Fonction Publique : réflexion et mise en oeuvre



## Missions

Elaboration des budgets de la Communauté de communes : budget principal et budgets annexes (Port de Plaisance, Opérations Immobilières à Caractère Industriel O.I.C.I. ,Service Public d'Assainissement Non Collectif S.P.A.N.C, Centre d'Hébergement) ; participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre ; exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi ; Préparation et présentation de la commission Finances Mutualisation, suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes , gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier.... Le service se compose de quatre personnes.

## Personnel

1 Responsable finances  
3 Comptables

## Réalisations

Le Compte Administratif 2019 du Budget Principal se résume par section comme suit :

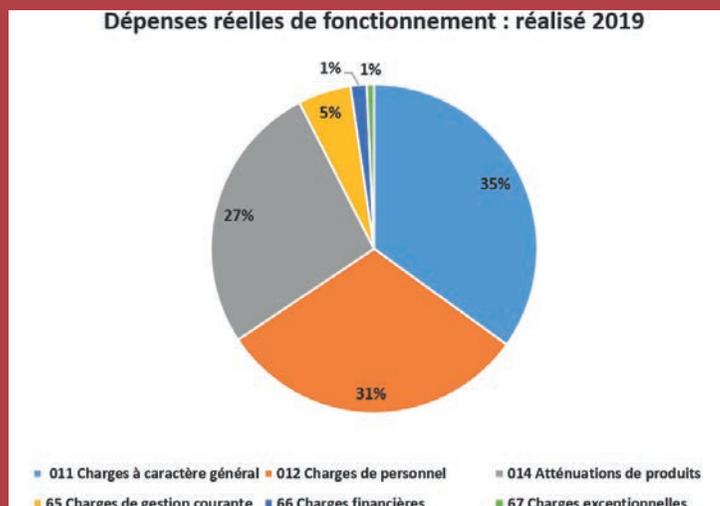
	Dépenses	Recettes	Résultat 2019	Résultat reporté 2018	Résultat de clôture 2019
Investissement	3 218 977,01 €	3 100 879,92 €	-118 097,09 €	188 028,72 €	69 931,63 €
Fonctionnement	17 411 734,57 €	20 200 517,86 €	2 788 783,29 €	1 850 486,44 €	4 639 269,73 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 630 711,58 €</b>	<b>23 301 397,78 €</b>	<b>2 670 686,20 €</b>	<b>2 038 515,16 €</b>	<b>4 709 201,36 €</b>

## Section de fonctionnement

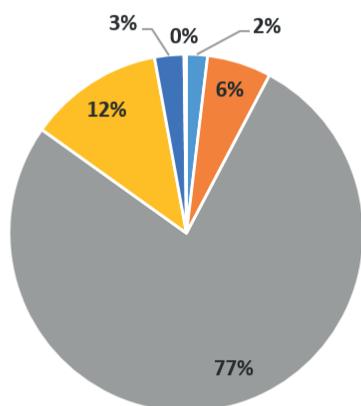
### Principales dépenses réelles 2018 :

- Les charges à caractère général (Contrats de prestation de services, fluides, entretien locaux) : 35 %
- Les charges de personnels : 31 %
- Les atténuations de produits (Attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire...) : 27 %
- Les autres charges de gestion courante (Subventions de fonctionnement versées...) : 5 %
- Les charges financières : 1 %
- Les charges exceptionnelles : 1 %

Dépenses réelles de fonctionnement : réalisé 2019



## Recettes réelles de fonctionnement: réalisé 2019

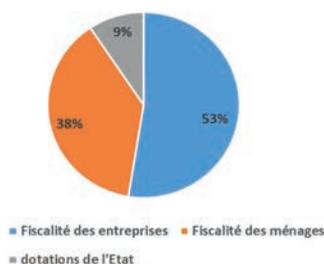


- 013 Atténuations de charges
- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits exceptionnels

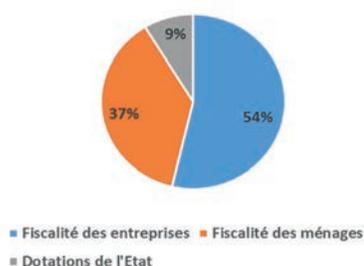
### En 2018, le panier fiscal se décompose ainsi :

- Fiscalité issue des entreprises (Contribution Economique Territoriale, IFRER, TASCOS...) : 52.56 %
- Fiscalité issue des ménages (Taxe d'habitation...) : 38.06 %
- Dotations de l'Etat (FNGIR, DCRTP) : 9.38 %

Répartition du panier fiscal 2019



Répartition du panier fiscal 2020



## Principales recettes réelles 2019

- Les Impôts et Taxes (Cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources) : 77 %
- Les Dotations et Participations (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, Participations Département) : 12 %
- Les Produits des services (Repas des cantines, cotisations musique...) : 6 %
- Les atténuations de charges (Remboursement sur rémunération du personnel) : 2 %
- Les autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles) : 3 %

## Section d'investissement

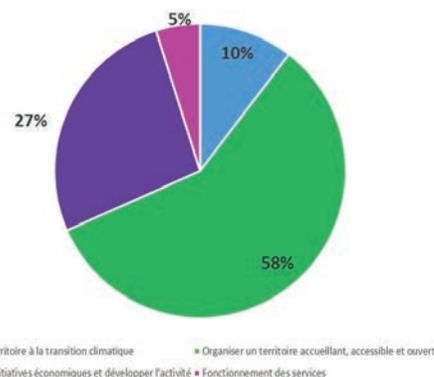
### Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2018 hors capital de la dette :

- Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2019 hors capital de la dette :
- GEMAPI : 1 149 537,08 € (travaux de réaménagement du bassin d'Aubord),
  - Travaux de voirie communautaire : 442 653,33 €,
  - Environnement : 276 891,29 € (Début des travaux de réhabilitation de la déchèterie du Cailar, vidéosurveillance déchèteries...),
  - Restauration scolaire : 147 960,36 € (équipements de cuisine, mobilier...),
  - Ecole de musique : 17 790,36 € (acquisition d'instruments)

## Principaux investissements

- Future cuisine centrale : AMO, Maîtrise d'œuvre et foncier : 1 132 000 €
- Construction Déchèterie du Cailar : 612 000 €
- Plan de relance de l'économie : 531 000 €
- Participation au fonds local de l'Economie : 80 000 €
- Aides aux entreprises via le fonds local de l'Economie : 220 000 €, relance et rénovation des zones d'activités économiques : 231 000 €
- Aire collective de lavage des pulvérisateurs : 480 000 €
- Programmation travaux de voirie : 424 000 €

Principaux investissements 2020 (dont reports) par grande politique publique



## Missions

- Recueil des besoins, conception et mise en place du plan de développement de compétences (nouveau nom du plan de formation en réponse à la réforme)
- Bilan et évaluation des formations
- Mise à jour et diffusion du règlement de formation
- Conseils aux agents avec la création d'une commission ad hoc

## Réalisations

### 1 Formations initiées :

Ont été traitées en priorité la formation des agents aux nouveaux logiciels et les formations réglementaires et obligatoires (SST, Extincteurs, Gestes et postures). Trois formations orientées « métiers » ont été menées : la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil (service environnement), l'apprentissage musical des élèves handicapés, dyslexiques, déficients (école de musique)

2 Création d'une commission ad hoc avec mise en œuvre du CPF :

4 agents ont souhaité prendre en main leur avenir professionnel et le sécuriser, en sollicitant la mobilisation de leur CPF. Deux commissions ont validé leurs projets de formations (2 Validations des Acquis professionnels, 1 Master II et 1 perfectionnement langue étrangère)

## Chiffres clés

## Personnel

- 1 **Responsable du service** — agent à temps partiel (60 %)

## Les grandes orientations, projets

Poursuite de la stratégie RH de la collectivité en matière de formation afin de favoriser la montée en compétences des agents.

Recrutement d'une Responsable de l'Emploi, des compétences et de la formation (à la suite du départ de la responsable Formation)

Mise en place d'un process de recrutement

Déploiement d'une culture de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)





ont partis  
n, soit 52%  
s

formation réalisés, soit  
programmation:  
du CNFPT  
ations des agents.

# Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

## Réalisations

Dans le cadre de la continuité des actions menées pour accompagner les services dans leur volonté d'efficience, la Communauté de communes de Petite Camargue a mis en place un outil de gestion et d'administration du service patrimoine.

### Pilotage des projets induits :

Acquisition de nouveaux équipements  
Accompagnement des services  
Transfert de compétences pour l'utilisateur

### Missions pour les projets :

Analyse des besoins et des risques, construction des cahiers des charges techniques, animation des instances de pilotage \_COPIL COTECH, suivi des marchés et des mises en place des solutions et évaluation

Accompagnement aux changements

### Missions transversales :

Coordination prestataire de service  
Planification budgétaire  
Gestion administrative et fonctionnelle du parc de 80 unités centrales  
Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques  
Gestion de la téléphonie mobile (35 unités) et fixe (75 unités)  
Gestion des moyens d'impression (17 imprimantes)  
Poursuite du plan d'action du projet E-administration 2017  
Ouverture de service web à destination des administrés (service urbanisme)  
Mise en place de la dématérialisation des circuits comptables  
Paramétrage d'un parapheur électronique

### Jours de formation pour monter en compétence pour la gestion des services :

Volet NTIC : 3 jours

## Projets

Poursuite de l'optimisation des services  
Equiper en logiciels  
Management de projets

**LE WI-FI GRATUIT DE LA COMMUNAUTÉ GUIDE D'UTILISATION**

Communauté de Communes de Petite Camargue

**COMMENT PARAMÉTRER UN ACCÈS WIFI**

**Etape 1 :**  
Faire glisser votre doigt de haut en bas sur votre téléphone pour faire apparaître vos options de connexion réseau.

**Etape 2 :**  
Sélectionner l'icône du wifi.

**Etape 3 :**  
Sélectionner « Petite\_Camargue ».

**Etape 4 :**  
Connectez-vous.  
A la 1ère connexion, il vous sera demandé :  
\* une adresse mail  
\* La validation des conditions générales à lire attentivement.

**« Mettre en place un réseau wifi permet d'accéder à internet via une connexion autre que 3G ou 4G »**

Attention toutefois, la collectivité ne met à disposition un wifi gratuit, mais la navigation sur des sites proposant notamment des textes ou images protégés par la loi est interdite. Toutes les interdictions sont reprises dans les conditions générales d'utilisation.

Tous les modèles qui se connectent aux réseaux sont identifiés ainsi que leur historique de connexion et seront mis à disposition de la justice si nécessaire.

**Lisez bien les conditions générales d'utilisation.**

Loi n° 88-10 du 3 janvier 1988 relative à la fraude rétroactive (art. 462-2 à 462-8).  
Ordonnance du 17 octobre 1988 relative à la protection juridique des logiciels.  
Loi n° 88-576 du 1er juillet 1988 portant sur la propriété intellectuelle et la protection juridique des bases de données (le code pénal).  
Dispositions relatives à la fraude informatique et aux atteintes aux droits de la personne, et notamment les articles 226-1, 226-16 à 226-23, 321-1 à 321-7.  
Décret n° 2005-662 du 29 juillet 2005 relatif aux conditions d'établissement et d'exploitation des réseaux et à la fourniture de services de communications électroniques Article D. 36-12 protection et information du consommateur Article L. 34-1, L. 34-11, R. 12-12 et s., construction et communication des données relatives au trafic.

Service d'assistance : 30 - Télécharger le document d'utilisation de web C2019



# Systeme d'Information Géographique

Un Système d'Information Géographique ou SIG est un outil informatique qui permet de gérer différentes informations liées à un territoire. Les données qui le constituent peuvent toucher différents thèmes allant de l'habitat, aux données environnementales et réglementaires. En 2005, la Communauté de communes de petite Camargue a fait le choix de mettre en place ce service afin

de proposer à l'ensemble des communes des outils performants, bien trop lourds à mettre en place de façon individuelle. Le service est en constante évolution et n'a de cesse de se développer, pour répondre au mieux à l'attente des utilisateurs et des administrés.

## Missions

Faciliter l'accès aux données géographiques :

- Maintien du site Internet sécurisé (mutualisé avec le Pays Vidourle Camargue) disponible pour les mairies ainsi que les services communautaires. L'outil permet de se renseigner et/ou de renseigner un administré sur la réglementation applicable à leur parcelle ou effectuer des recherches d'aide à la décision.
- Veille réglementaire sur les obligations

Aider les services communautaires et communaux dans le cadre des projets et leurs missions de service public :

- Collecte des données auprès des différents acteurs du territoire (la Direction Générale des Impôts, EDF/GDF, SAUR, SDEI, BRL, le Conseil Départemental du Gard, le Pays Vidourle Camargue, 52 conventions)

- Analyses de données et éditions des plans pour aider les élus dans leurs décisions.
- Accompagnement dans l'observation et la mise en œuvre par la direction des services opérationnels de la compétence GEMAPI

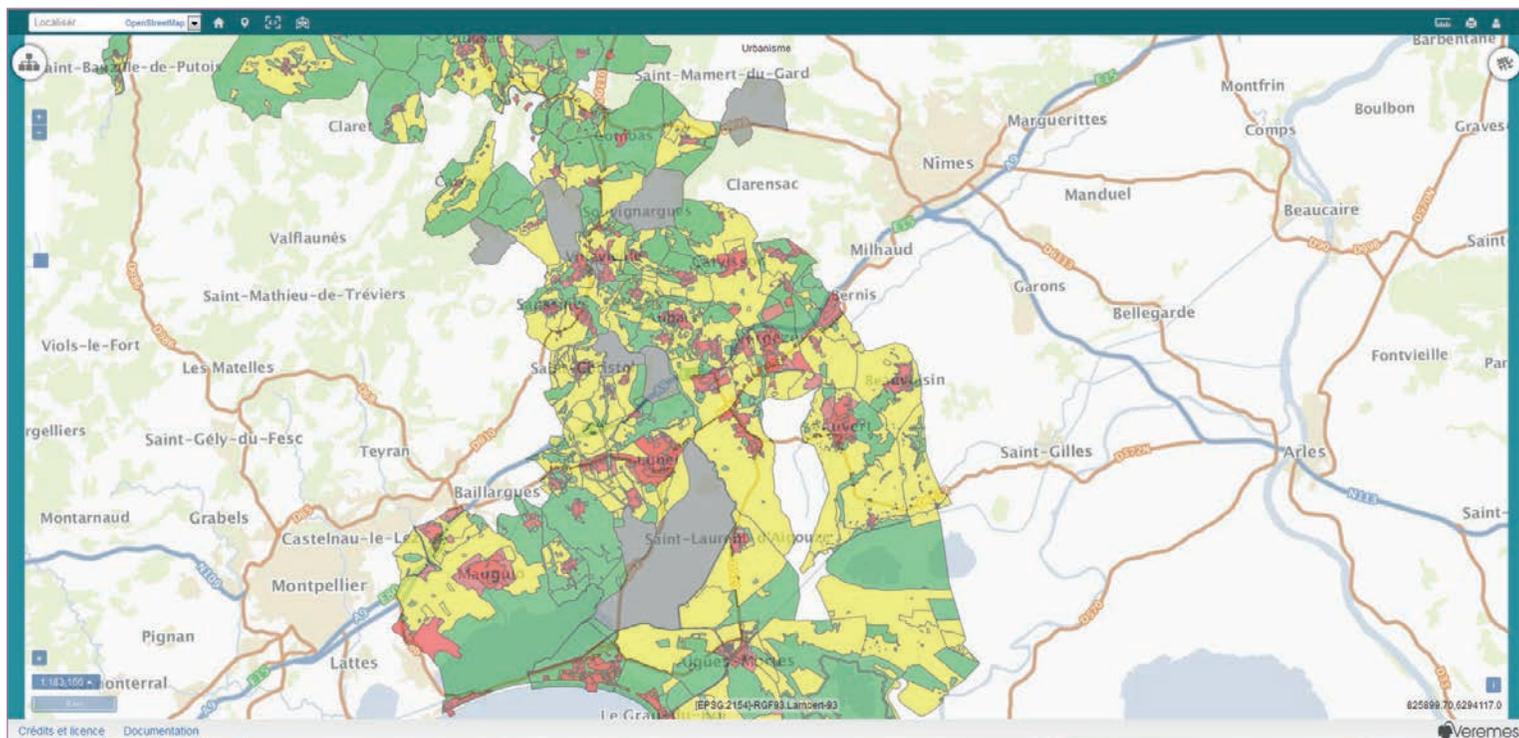
Un service ouvert  
à l'ensemble des  
administrés

Le site [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) possède une rubrique cartographie accessible à tous.

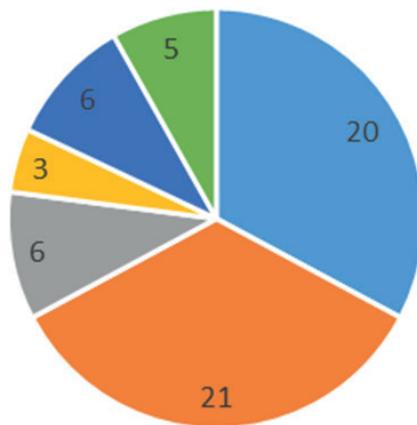
Ce service vous permet, entre autres, la visualisation du cadastre 2019, l'impression un plan de situation de votre bien pour toutes vos démarches administratives, de préparer vos randonnées avec la carte IGN au 25 000<sup>ème</sup> ou bien de comparer l'évolution du territoire sur les photos aériennes de 2007 et 2015.

Consultation des données cartographiques (accès public)  
[https://vmap.ccrvv.fr/vmap/?mode\\_id=vmap&map\\_id=72&token=publicToken](https://vmap.ccrvv.fr/vmap/?mode_id=vmap&map_id=72&token=publicToken)

Consultation des données cartographiques (accès veremap pro)  
<https://vmap.ccrvv.fr/vmap/>



Nombre d'utilisateurs professionnels  
par commune sur le SIG web en 2019



■ CCPC ■ vauvert ■ Beauvoisin ■ Le Cailar ■ Aimargues ■ Aubord

## Missions et moyens

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT) en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT

Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc...prévues par le code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeure du ressort des maires des communes membres.

Opération Façade : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.

Le SIG : Système d'Information Géographique qui superpose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.

Participation au développement économique : améliora-

tion et conception des zones d'activités existantes et en création.

Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Sont tenus d'élaborer une CIL, les EPCI ayant la compétence en matière d'habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Mise en place de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée (Opah-CD) : programme partenarial visant à rénover la copropriété du Montcalm à Vauvert.

Programme DEPAR (Diagnostics Energétiques pour Accompagner la Rénovation) : diagnostics à destination des propriétaires occupants de maisons individuelles soumis à conditions de ressources.

## Les grandes orientations de l'OPAH-CD

Dans le cadre du projet de renouvellement du quartier des Costières (NPNRU) à Vauvert, plusieurs études ont été menées et la nécessité de mettre en place une Opah-CD sur la copropriété Le Montcalm a émergé. Ce dispositif permet d'accompagner le syndicat de copropriétaires pour redresser la gestion de la copropriété et faciliter la mise en œuvre d'un programme de travaux.

Les grands enjeux pour cette copropriété de 62 logements sont de reconstituer un cadre de gestion pérenne, de bonnes conditions d'habitat et un repositionnement optimal sur le marché de l'immobilier. Les études menées estiment le montant total des travaux à environ 1 600 000 euros, dont environ 1 007 000 euros de financement public.

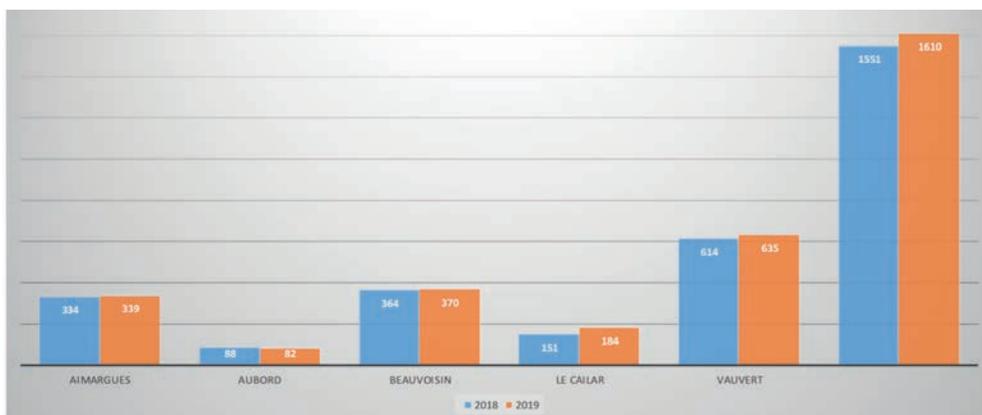
Chaque Opah se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), la collectivité contractante et tout autre partenaire financier pour une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. Les partenaires se sont réunis le 17 décembre 2019 afin de signer cette convention.

En parallèle, l'appel d'offres pour le suivi-animation de cette opération a été lancé. Le marché a été attribué fin décembre à Citémétrie, bureau d'études et de conseil. Cet opérateur travaille de manière concertée avec la Communauté de communes de Petite Camargue, maître d'ouvrage, sur les différentes étapes du dispositif : redressement financier de la copropriété, définition d'un programme de travaux, suivi des travaux, mais aussi d'autres actions comme la formation des conseillers syndicaux sur leurs rôles et fonctions, l'accompagnement du syndic, la révision des documents internes à la copropriété...

2020 marquera donc la 1<sup>ère</sup> des cinq années du dispositif, orientée principalement sur le redressement de la copropriété pour envisager de manière sereine un programme de travaux ambitieux et abordable pour chaque copropriétaire.



Evolution du nombre de dossiers d'urbanisme entre 2018 et 2019



Le nombre de dossiers traités par le service Aménagement de l'Espace durant l'année 2019 a évolué de 3,7 % par rapport à 2018. Une évolution faible mais constante sur les dernières années. On constate une augmentation par rapport à 2018 de 10,39 % pour les permis de construire

et permis de construire pour maison individuelle, le nombre de Déclarations Préalables reste stable et les Certificats d'Urbanisme évoluent de 2 %.

Conséquence d'un net ralentissement du marché en 2018, le nombre de permis de construire progresse

doucement pour l'année 2019 .

915 certificats d'urbanisme (CU) ont été déposés, à la fois pour les biens situés en zone agricole (+ 24,43 %) et pour les biens situés en zone urbaine (- 5,65 %).

## Chiffres clés

- 1610 Demandes d'autorisation d'urbanisme
- 260 Permis de Construire
- 408 Déclarations Préalables
- 915 Certificats d'Urbanisme
- 17 085,07 € Montant versé pour la rénovation des façades visibles depuis la voie publique

## Projet le dispositif DEPAR

Ce dispositif vise à sensibiliser les ménages aux économies d'énergie et à encourager la rénovation thermique des logements. Il s'agit d'un partenariat conclu entre La Poste, la CCPC et Soliha, association privée au service de l'habitat. Les propriétaires occupants de maison individuelle répondant aux critères d'éligibilité (seuils de revenus) sont contactés et peuvent s'ils le souhaitent recevoir une technicienne de l'association Soliha qui réalisera un diagnostic énergétique de leur maison et des préconisations de travaux.

Ce programme prévoit la réalisation de 100 diagnostics sur l'ensemble des cinq communes. 30 ont déjà été réalisés. Ce programme prendra fin en juin 2021.

Le coût des 100 diagnostics énergétiques est de 51 960 €HT, financés à 85% par les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Le reste à charge budgétisé pour la Communauté de communes Petite Camargue en 2019 est de 7423 € HT.

## Missions

1) Mettre en œuvre le Plan Climat Air Energie Territoriale de la collectivité

- Mobiliser les entreprises, les associations, les partenaires institutionnels et les citoyens dans la mise en œuvre du plan,
- Animer les groupes de travail et les instances de gouvernance
- Communiquer sur la mise en œuvre du PCAET,
- Mettre en œuvre le plan action

2) Piloter la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

- Définir et mettre en œuvre le plan de gestion,
- Structurer et partager le plan d'action avec la commission des marais,
- Lutter contre les espèces invasives,
- Gérer le milieu afin d'en rétablir les grands équilibres
- Structurer les partenariats opérationnels et techniques.

## Projets

- Mettre en œuvre les premières actions du PCAET
- Finaliser les modalités de gestion de la compétence GEMAPI par la Communauté de communes et ses partenaires,
- Poursuivre le travail de lutte contre les espèces invasives

## Chiffres clés PCAET

7 ambitions stratégiques pour le territoire

18 actions-cadres à mettre en œuvre dans les 6 années à venir

AMBITION 1 : Adapter les activités agricoles, les milieux naturels et les habitats de Petite Camargue aux effets du changement climatique d'aujourd'hui et de demain

Action 1 - Sécuriser la ressource en eau face aux modifications climatiques

Action 2 - Préserver les milieux aquatiques et les zones humides

Action 3 - Vivre avec le risque inondation

AMBITION 2 : Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Petite Camargue dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire

Action 4 - Réduire les consommations énergétiques du bâti public

Action 5 - Réduire les consommations énergétiques du patrimoine roulant

Action 6 - Accompagner la rénovation du parc d'éclairage public

Action 7 - Favoriser l'exemplarité interne et territoriale

Action 8 - Réduire la production de déchets sur le territoire et améliorer le tri

Action 9 - Permettre et faciliter une mobilité peu polluante au travers d'un aménagement durable

AMBITION 3 : Valoriser les gisements d'énergies renouvelables du territoire en tenant compte des enjeux environnementaux et en privilégiant les acteurs locaux

Action 10 - Développer l'énergie solaire sur le territoire de Petite Camargue

AMBITION 4 : Améliorer la performance énergétique des bâtiments de Petite Camargue en cohérence avec les en-

jeux de qualité de l'air

Action 11 - Construire la politique habitat

Action 12 - Améliorer la qualité énergétique et le confort du bâti résidentiel existant

AMBITION 5 : Accompagner les acteurs économiques du territoire dans leur transition énergétique et climatique et tendre vers une économie circulaire

Action 13 - Réduire les impacts environnementaux des activités économiques

Action 14 - Développer les filières locales d'écomatériaux

AMBITION 6 : Informer, sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans la construction et la mise en œuvre du PCAET

Action 15 - Communiquer et sensibiliser de manière continue et large

Action 16 - Mobiliser les écoles

AMBITION 7 : Faire de Petite Camargue un territoire pionnier en matière d'agriculture durable, respectueuse du sol, de l'air et favorisant la séquestration carbone

Action 17 - Accompagner l'agriculture durable



   **Plan Climat Air**  
**Energie Territorial**  
**de Petite Camargue**

## Missions

La Communauté de communes de Petite Camargue est compétente pour les actions de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale ; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

## Réalisations

Le service développement économique intervient dans :

- La gestion, le suivi de l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités : ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières à Vauvert, ZA La Peyre à Aimargues et la ZAE La Grand'Terre à Aubord.

En 2019, les zones d'activités à Vauvert ont accueilli :

En ZAC Côté Soleil : CHAARANE FACADES

En ZAC Pôle des Costières : 3 lots ont été vendus, permettant ainsi l'installation de SYLCO, entreprise spécialisée dans la vente de machines à glaces, LUMAR qui propose du stock en box et RAYONNAGE SYSTEM spécialiste de tous types de rayonnages de stockage.

- L'accueil des entreprises et leur accompagnement en mobilisant les partenariats :

Une aide financière directe communautaire permet aux entreprises en création ou développement de mobiliser les fonds européens gérés par le GAL Vidourle Camargue.

L'adhésion de la Communauté à Initiative Gard a permis de financer 7 entreprises et de maintenir ou créer 24 emplois en 2019. 121 000 € de prêts d'honneur (à taux 0%) ont été injectés dans l'économie locale.

Le partenariat avec la CCI Occitanie est relancé, la CCI tient une permanence à destination des porteurs de projets de création d'entreprises tous les mercredis au siège de la Communauté.

Impliquée dans le Contrat Ville, la Communauté de communes cofinance l'action « mon Quartier Entrepren » menée par La BG Lunel. 7 entreprises ont été suivies pour des problématiques de développement et 6 créations d'entreprises ont été finalisées.

- L'accompagnement des jeunes via le financement de la Mission Locale Jeunes (MLJ). 45 000 € de subvention de fonctionnement permettent notamment le soutien à 500 jeunes du territoire.

- L'accompagnement des demandeurs d'emploi en difficulté, réalisé grâce à la mobilisation du Fonds Social Européen. La Référente de Parcours, agent communautaire, accompagne les personnes dans leur remise à l'emploi, via un travail actif avec les partenaires de l'insertion (Pôle Emploi, Département, assistantes sociales, organisme de formation...). En 2019, 58 personnes ont ainsi pu bénéficier de l'accompagnement spécifique. Cela a permis la signature de 19 contrats de travail.

- Le soutien aux organismes de formation, notamment les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) et l'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard, centre de formation et Centre de bilan et de conseil en ressources humaines.

# Chiffres clés

- Les zones d'activités intercommunales :

4 ouvertures d'entreprises

Une commercialisation du foncier économique positive, les compromis signés qui devraient permettre la future installation de 6 entreprises supplémentaires

- L'accompagnement des projets économiques :

80 porteurs de projets de création, reprise ou développement d'entreprises accompagnés sur le territoire par nos partenaires (CCI, Initiative Gard, BG Lunel)

- Sur le volet insertion, 19 contrats de travail signés grâce à l'accompagnement de la Référente de parcours

## Projet

Les sollicitations de nombreux prospects en recherche de foncier économique et la bonne commercialisation des zones vont conduire au lancement des travaux d'aménagement de la dernière tranche de la ZAC Côté Soleil en 2020. 10 parcelles de 2000 à 4000 m<sup>2</sup> permettront d'accueillir des entreprises artisanales et tertiaires.



# 26

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2019



## Missions transversales

### Port de plaisance de Gallician

#### Missions et moyens

La Communauté de communes gère le port fluvial de Gallician sur le Canal du Rhône à Sète dans le cadre d'une concession des Voies Navigables de France jusqu'au 31 décembre 2027. L'objectif est de développer le port et ses services au profit de l'attractivité touristique du territoire intercommunal tout en protégeant son environnement.

#### Chiffres clés

38 anneaux  
10 545 nuits en 2019 (10 940 en 2018)  
180 nuits en escale  
80 % des escales par des bateaux de location  
36 escales de bateaux à passagers représentant 525 passagers accueillis  
63 % de clientèle étrangère  
100 % des répondants à l'enquête se déclarent satisfaits (36,4 %) ou très satisfaits (63,6 %) des services portuaires

#### Réalisations

Des aménagements pour améliorer les services portuaires :

- Lancement des travaux de la capitainerie en concertation avec les plaisanciers : Rénovation complète du bloc sanitaire, mise en accessibilité du bâtiment.
- Amélioration de l'accueil en capitainerie : création d'un coin bibliothèque, remplacement du mobilier.
- Reprise complète de la signalétique portuaire : panneaux d'entrée de port et du bâtiment de la capitainerie, totem d'entrée du site, vitrine d'information sur les quais.
- Poursuite des démarches en faveur de l'environnement : Adhésion au réseau des Ambassadeurs du Tourisme durable du PETR Vidourle Camargue, acquisition d'équipements anti-pollution (barrages flottants, buvards...), sensibilisation des plaisanciers aux écogestes par la pose de stickers sur les bornes d'alimentation, campagne d'arrachage des espèces envahissantes (jussie)

Des actions pour promouvoir le port :

- Obtention du label Accueil Vélo en juillet 2019 et accueil de la remise des labels aux partenaires du territoire intercommunal par Gard Tourisme et l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue en capitainerie
- Lancement de saison en avril en présence des partenaires institutionnels et touristiques du port
- Accueil d'un séminaire de travail du réseau des Ambassadeurs du Tourisme durable du PETR Vidourle Camargue avec visite du port
- Participation aux rendez-vous pros régionaux du Tourisme fluvial organisés par le Comité Régional du Tourisme, Voies Navigables de France et l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie aux côtés de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue et de Gard Tourisme
- Réalisation d'une campagne photo pour étoffer et renouveler la photothèque du port.
- Réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des plaisanciers

#### Les grandes orientations

Poursuite de l'amélioration des services portuaires pour augmenter l'attractivité touristique du territoire et la protection de l'environnement.



#### Projets

Poursuite de l'amélioration des services portuaires : finalisation des travaux en capitainerie, traitement acoustique de la salle, et reprise des équipements de sécurité à quai (échelles, bouées, extincteurs)

Poursuite des actions de promotion : refonte de la brochure et candidature au label Pavillon Bleu

Poursuite des démarches de sensibilisation des plaisanciers et du public à l'environnement avec l'association Les Z'Amarrés, le comité de quartier et les services intercommunaux.

# Hébergement de groupes

## La Petite Camargue

### Présentation

D'une capacité de 68 personnes, l'hébergement La Petite Camargue accueille tout au long de l'année des groupes d'au moins 15 personnes dans ses 28 chambres de 2 ou 3 lits, équipées chacune d'une salle d'eau avec sanitaires. La restauration est assurée par la Cuisine centrale intercommunale et propose des menus équilibrés, de qualité, en grande partie bio et issus de produits locaux. Hébergement pour des événements familiaux ou pour des séjours sportifs ou touristiques, les partenariats avec les prestataires touristiques adhérents de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue ou encore avec la ville de Vauvert et le Département du Gard pour l'accès à leurs équipements sportifs permettent de composer des séjours sur-mesure.

### Réalisations

Poursuite des travaux de rénovation et de renouvellement du mobilier  
Mise en ligne du film promotionnel  
Campagne de communication auprès des centres de loisirs avec suggestions d'activités et de visites  
Reconduction pour un an de la convention de gestion et d'exploitation de l'hébergement par la Communauté de communes, reportant ainsi le terme au 31 décembre 2020.

### Projet

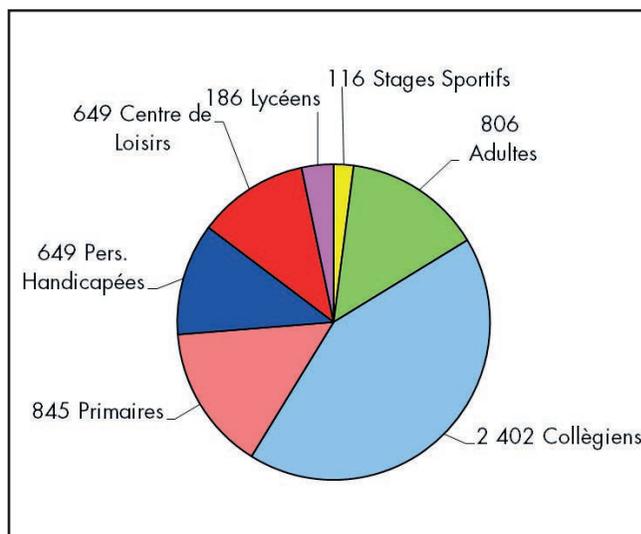
Réfection du toit par la Commune, propriétaire du bâtiment, prise en charge à 50 % par la Communauté de communes.



### Chiffres clés

**5 653** nuitées  
**72,21 %** public scolaire ou de loisirs  
**11,48 %** public handicapé  
**14,26 %** groupes d'adultes, familles ou groupes de randonneurs

Groupes accueillis en 2019 : 5 653 nuits



## Service Missions Transversales

Missions  
et moyens

Le service Missions transversales pilote et anime des programmes d'intervention et des projets structurants de la Communauté de communes. Il gère le dispositif européen « Approche Territoriale Intégrée urbaine » qui vise à accompagner la rénovation du quartier prioritaire de la ville de Vauvert.

Il est en charge de la recherche de financements externes pour les projets structurants.

## Chiffres clés

635 768,17 € d'aides européennes accordées au titre de l'ATI urbaine

930 897,27 € d'aides publiques sollicitées

## Projet

En 2020 aura lieu le démarrage effectif de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de construction de cuisine centrale. Scénarios de construction, calendrier et modalités de mise en œuvre seront affinés et les premières étapes seront lancées.

## Réalizations

- ATI urbaine : Réalisation de 2 projets d'amélioration du cadre de vie du quartier prioritaire et de ses abords accompagnés par le fonds européen FEDER : création de 2 courts de tennis pour favoriser la pratique sportive pour tous portée par la Ville de Vauvert (85 768,17 €) et réhabilitation thermique de la résidence Joliot Curie portée par Habitat du Gard (550 000 €).
- Joli mois de l'Europe : Le Comité de suivi des fonds européens du territoire du PETR Vidourle Camargue et des 2 Communautés de communes Petite Camargue et Pays de Lunel s'est tenu le 28 mai 2018 à Port Camargue avec visite du centre nautique financé par le fonds LEADER. Bilan des projets accompagnés, possibilités de mobilisation des aides européennes étaient au programme.
- Projet de construction de Cuisine centrale : lancement de la consultation pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Accompagnement des services pour les dossiers de demandes de versement des subventions liées à la compétence GEMAPI : Bassin écrêteur d'Aubord (759 877 € soit 80 % des travaux cofinancés par l'Etat), Analyse MultiCritères (AMC) de Le Cailar (25 020 € soit 63,60 % de la mission d'analyse) et le suivi du dossier de demande d'aide relatif au projet de déchèterie intercommunale de Le Cailar (146 000 € sollicités, soit 20 % des travaux).



# Police Municipale Intercommunale



29

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2019

Intervient sur tout le territoire intercommunal (Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert) en collaboration avec la police municipale de la commune et/ou la gendarmerie nationale.

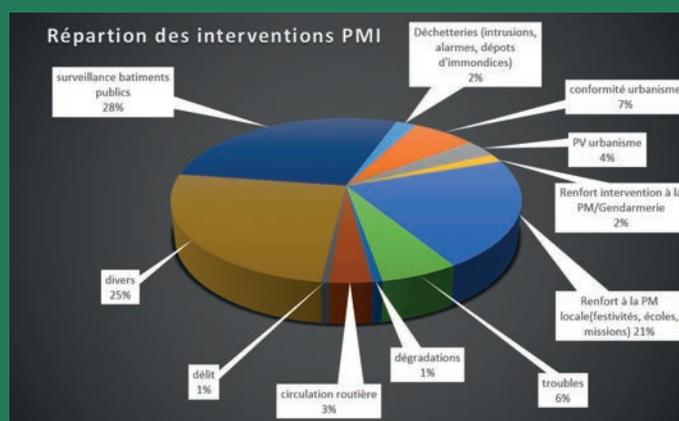
## Missions

- Surveillance des bâtiments intercommunaux, communaux et déchetteries
- Surveillance générale de la voie publique
- Bruits de voisinage
- Lutte contre les cambriolages
- Faire respecter les arrêtés municipaux
- Prévention routière en renfort de la police locale dans les classes de primaire
- Surveillance entrées et sorties des groupes scolaires
- Contrôle de vitesse
- Elle a pour mission enfin de venir en renfort des polices municipales de la communauté lors des manifestations sportives, récréatives et taurines.



## Points forts

- Surveillance des bâtiments publics tels que les déchetteries, la halte nautique, les mairies, l'école intercommunale de musique...
- En renfort de la police municipale locale lors des fêtes taurines, des manifestations sportives ou récréatives. Mais aussi en la renforçant lors des entrées et sorties des groupes scolaires. Enfin en prenant en compte des missions qu'elle nous attribue.
- Relever les infractions à l'urbanisme à la demande des communes, mais aussi assurer les rendez-vous de conformité à la suite d'un dépôt de permis en matière d'urbanisme.
- Assurer la surveillance de la circulation routière notamment en veillant au respect des règles du code de la route. Contrôle de la vitesse des automobilistes à l'aide d'un cinémomètre. Ainsi que la circulation lors d'accidents de la route afin d'éviter tout suraccident lors de l'intervention des services de secours (pompiers, samu, gendarmerie).



# 30

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2019

## Secrétariat général

### Missions service des assemblées

- Conseil, assistance de la Direction Générale et de la Présidence
- Impulser, organiser la mise en œuvre des plans d'action en fonction des objectifs définis par la Présidence, la Direction Générale
- Interface Présidence/ Elus Communautaires
- Aide et conseil aux différents services de la Collectivité
- Elaborer des actes et documents administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi de l'assemblée délibérante (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux élus communautaires, élaboration du compte rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes)
- Assurer l'enregistrement des actes administratifs de la Communauté de communes et leur transmission au

contrôle de légalité en Préfecture

- Elaborer les recueils et les registres des actes administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi des Bureaux Communautaires, des Commissions Thématiques Communautaires et autres réunions (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux élus, élaboration du compte rendu)
- Planifier, organiser et participer aux réunions de responsables de services

### Personnel

- 1 Responsable du Secrétariat Général / Gestion des assemblées
- 1 Assistante administrative
- 1 Standardiste/agent polyvalent de l'administration générale
- 1 Agent polyvalent d'accueil
- 2 Agents d'entretien polyvalents des collectivités

### Chiffres clés

- 7 Conseils de Communauté
- 7 Bureaux Communautaires
- 135 délibérations
- 32 Commissions thématiques
- 56 décisions
- 18 Autres réunions (comités des Maires, CLECT, COPIL, COTECH)





## Administration générale

- Accueil physique et téléphonique du public de la collectivité
- Renseignement et orientation des usagers vers les services et organismes compétents
- Réception, enregistrement, distribution et expédition du courrier
- Planification et suivi de l'entretien du siège
- Gestion des produits d'entretien des bâtiments communaux (commande/livraison des produits et tenue des stocks)
- Définition des besoins en mobilier, matériels et équipements des agents de la Collectivité
- Planification de la gestion des locaux et des équipements du siège
- Conception des outils de planification et des procédures de contrôle
- Gestion des archives intermédiaires et définitives de la collectivité

## Réalisations

- Poursuite de la prestation « Archives » à la suite de l'aménagement du local au 706
- Préparation du récolement des archives de la Communauté de communes de Petite Camargue au vu des prochaines élections
- Reliure des registres des actes administratifs
- Poursuite de la prestation de nettoyage des vitres
- Réorganisation des salles de réunion au siège

## Chiffres clés

4 507 courriers établis  
8 796 courriers traités  
Environ 4 800 appels reçus au standard du siège

## Projets

- Renouvellement marché fourniture de produits d'entretien
- Elections : Installation du nouveau Conseil de Communauté
- Poursuite de la procédure de dématérialisation des actes administratifs (transmission des convocations pour les Commissions et Bureaux Communautaires)
- Réorganisation de l'accueil physique et téléphonique du siège
- Mise à jour de la signalétique du siège en lien avec le service « Communication »
- Poursuite de la prestation « Archives »
- Poursuite de la prestation de nettoyage des vitres
- Aménagement d'un vestiaire pour les agents d'entretien au siège

# Communication, actions culturelles et protocole

## Missions

La communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que les fournisseurs et partenaires. Les actions culturelles sont essentiellement tournées autour de la communication de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue et de l'organisation d'expositions au Port de plaisance de Gallician. Le protocole réside en l'organisation de cérémonies, gestion des invitations et des invités. Associé à l'écriture de discours, le protocole édicte la bienséance lors de ces événements.

## Réalisations

### La communication interne

- Le journal interne mensuel Le Petit Camarguais édité à 220 exemplaires
- Édition du Rapport d'Activité annuel
- Mise à jour de l'organigramme des services et du répertoire téléphonique

### La communication externe

- Montage de 5 vidéos institutionnelles diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet présentant les activités du port de Gallician, du Centre d'Hébergement de groupes La Petite Camargue, de la Cuisine centrale, de l'École de musique et une version institutionnelle
- Gestion de la presse : communiqués, dossiers de presse, points presse
- Veille et revue de presse quotidienne (Midi Libre, La Gazette, Lettre M, Objectif Gard, Objectif LR, Le Réveil du Midi, Vauvert +, Radio Système, France Bleu, la croix du Midi)
- Réalisations d'affiches, de dépliants, brochures et autres flyers
- Gestion du back-office du site internet (mise en ligne, mise à jour)
- Community management (compte Twitter, page

## Chiffres clés

<b>36 000</b>	Exemplaires par an du Petite Camargue Magazine
<b>6 654</b>	Abonnés à la page Facebook
<b>1 256</b>	Personnes ont téléchargé l'application Info flash
<b>369</b>	Followers sur Twitter
<b>250</b>	Abonnés sur Instagram
<b>6</b>	Expositions programmées au Port de Gallician

Facebook, Instagram)

- Conception et rédaction du journal intercommunal Petite Camargue Magazine édité à 13 000 exemplaires. 3 numéros par an. Au format 21x27 en 16 pages, il est imprimé sur papier recyclé PEFC FSC chez Pure Impression Eco imprimeur certifié ISO 9001 et 14001
- Suivi de la signalétique institutionnelle (entrée de territoire, enseignes, panneaux d'identification)
- Reportages photos et gestion de la photothèque
- Conception d'un agenda de poche 2020 édité à 13 000 exemplaires fin 2018
- Suivi du partenariat avec les Aimargazelles (production de 600 t-shirts aux couleurs de la course)
- Financement d'un film en association avec la Ville d'Aimargues et le PETR Vidourle Camargue sur la vie de Fanfonne Guillierme
- Concevoir un mur d'images (stand pliant) pour les événements
- Refondre la signalétique du port (panneaux, enseignes, totems, RIS)

### Les actions culturelles

- Organisation des expositions au Port de Gallician
- Création des outils de communication de l'École de Musique
- Rédaction d'une convention de prêt de salle pour les artistes

## Le protocole

- Organisation des vœux du président
- Édition des cartes de vœux du président
- Organisation des cérémonies, inaugurations, conseils de communauté, buffets, pavoisements, bases protocolaires (élus, partenaires, parlementaires)
- Organiser un repas agents/élus dans les jardins de la cuisine centrale

## Projets

### La communication interne

Réaliser un livret d'accueil des nouveaux agents  
Réaliser une lettre intern RH

### La communication externe

Concevoir une vidéo de présentation des zones naturelles et de la compétence GEMAPI

Concevoir des «goodies» à destination des enfants  
Fabriquer des tentes événementielles à destination des inaugurations protocolaires



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

### Port de plaisance de Gallician

5 au 28 octobre 2019

Dany LABATUT expose avec ses élèves

Aquarelles, acryliques, huiles

Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Galliar - Vouvert



> Vernissage le vendredi 4 octobre à 19h

Horaires d'ouverture  
Lundi de 17h à 20h  
Mardi ou Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 20h  
Renseignements : 04 66 73 34 50



### Les informations pratiques

L'école intercommunale de musique est ouverte aux enfants à partir de 5 ans et aux adultes. Les adultes débutants sont également les bienvenus. Les cours peuvent se dérouler après 18h et jusqu'à tard dans la soirée.

Possibilité de prendre un cours d'instrument et/ou de suivre une classe d'ensemble sans passer par le cursus des études, ni de faire de la formation Musicale (collège).

L'école prête gratuitement aux élèves débutants, dans la limite des stocks disponibles, des instruments de musique qu'il s'agit d'emporter chez eux.

Possibilité de pratiquer accordéon, alto, batterie, clarinète, flûte, guitare, guitare basse, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Catégorie réservée aux élèves de 11/2 ans pour le 2<sup>ème</sup> inscrit de la même famille (enfant ou adulte), 1/4 tarif pour le 3<sup>ème</sup> inscrit et la gratuité à partir du 4<sup>ème</sup>.

Droit d'inscription annuel et par famille de 6 €. Possibilité de paiement par chèques, chèques ANCV, tickets loisirs CAF du Gard, carte bancaire et espèces.

Possibilité de participer uniquement aux ensembles de pratique collective.



### Comment s'y rendre ?



### Renseignements

ou 04 66 88 87 40  
musique@petitecamargue.fr  
www.petitecamargue.fr

Le chef d'établissement : Philippe Guyon (directeur), Dominique Marguier (enseignante), Maguere Giboulet (pédagogue) et Pascal Doussot (gestionnaire et régisseur)

### Ecole intercommunale de musique de Petite Camargue



INSCRIPTIONS 2019 / 2020

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019 DE 14H À 19H  
SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2019 DE 9H À 13H



# École intercommunale de musique de Petite Camargue

## Missions

L'École de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement musical passe par un apprentissage des techniques instrumentales et vocales, d'une connaissance des répertoires et moyens d'expression (classique, jazz, musiques actuelles et musique contemporaine) en vue, essentiellement, d'une pratique musicale amateur, d'un accès dans un conservatoire ou dans une école de formation professionnelle. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs est la composante majeure de ses activités pédagogiques.

L'école de musique est ouverte à tous les publics, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et retraités.

L'école de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément «moteur», et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des écoles primaires.

Depuis 2007, conformément aux orientations du Schéma départemental des enseignements artistiques mises en place par le Conseil Général du Gard, l'École de musique assure le rôle d'établissement «ressource» sur un territoire couvrant le Pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues-le-Montueux, Le Grau-du-Roi, Vergèze et Sommières.

## Personnel

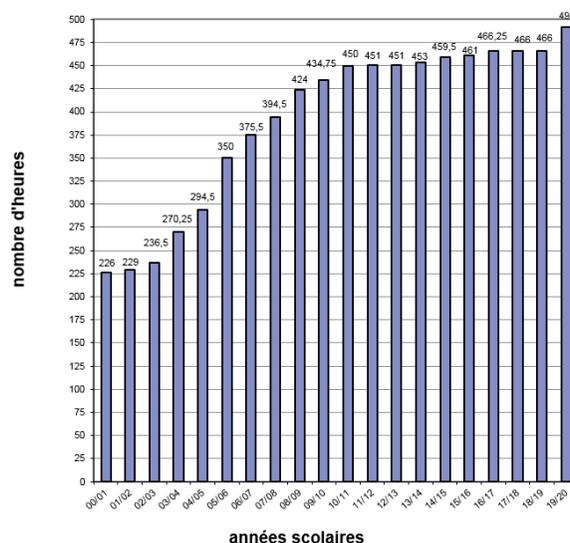
- 1 Directeur - titulaire - Assistant d'enseignement artistique
- 1 Secrétaire - titulaire - Adjoint administratif
- 1 Régisseur / Enseignant - titulaire (80 %) - Adjoint technique
- 1 Gardien - titulaire
- 7 Enseignants - titulaires - Assistants d'enseignement artistique
- 10 Enseignants - titulaires - Adjoint d'animation
- 5 Enseignants - non titulaires - contractuels
- 2 Enseignants - non titulaires - Intermittents du spectacle
- 1 Enseignant - titulaire - Intermittent du spectacle

## Horaires

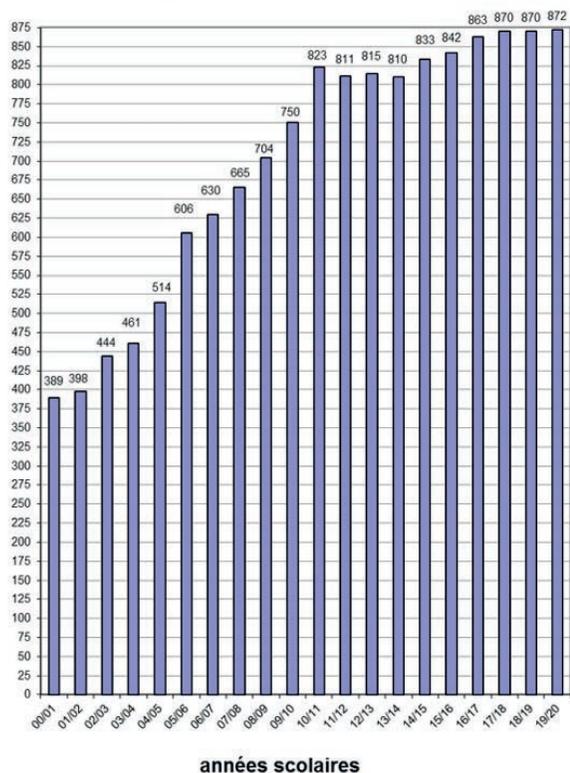
• 492 heures hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'École de Musique.

- Titulaires 375,25h (76,27 %)
- Contractuels 71,75h (14,58 %)
- Intermittents 45h (9,15 %)

**Evolution des horaires hebdomadaires d'enseignement**



## Evolution des effectifs par année scolaire



## Effectifs

• Effectif total de 872 élèves

- 674 élèves de la CCPC (soit 77,22 % de l'effectif)

- 198 élèves extérieurs à la CCPC (soit 22,78 % de l'effectif)

Aimargues : 116 élèves

Aubord : 41 élèves

Beauvoisin : 130 élèves

Bernis : 24 élèves

Le Cailar : 49 élèves

Mus : 13 élèves

Vauvert / Gallician : 301 élèves

4/6 ans : 61 élèves

7/11 ans : 274 élèves

12/15 ans : 109 élèves

16/18 ans : 35 élèves

Etudiants : 16 élèves

Adultes actifs : 328 élèves

Retraités : 52 élèves

## Disciplines enseignées

Jardin musical, éveil musical, parcours découverte, formation musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, contrebasse, DJ - scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorales adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble d'anches (clarinettes et saxophones), ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble Jazz, ensemble de percussions, ensemble de violoncelles, groupes Rock, improvisation Jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones, MAO (Musique assistée par ordinateur en partenariat avec l'association RIVES).

## Projets

Trois matinées musicales avec l'octuor de saxophones « Vice-versax », « l'accordéon dans tous ses états » en partenariat avec l'école d'accordéons Jacques Mornet et un concert lyrique autour de la musique romantique avec le professeur de l'école Olivier Heyte et ses invités.

Conte musical « L'enfant de Bois » en partenariat avec le conservatoire de Nîmes, les écoles de musique d'Alès et Bagnols sur Cèze, ainsi que l'association AGAC (Association gardoise des Amis de la Clarinette).

Réalisation de la troisième et dernière fresque sur le thème de la musique jazz.

Un concert du Big band de Petite Camargue au prochain festival « l'agglomération au rythme du jazz »

Enregistrement de la création EL MUNGO PASA du compositeur et pianiste Christian Lavigne par le Big Band de Petite Camargue. Il s'agira du 6<sup>e</sup> disque de cette formation en 30 ans d'existence qui devrait sortir dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.»



## Missions

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1er Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires, l'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

## Réalisations

Le portail famille en constante évolution vers l'autonomie : Le recours de plus en plus important au portail famille réduit d'autant l'activité présentielle des régies. Ce constat a permis de réduire l'ouverture des guichets. Cette évolution s'est faite sans problème particulier avec les usagers qui se sont adaptés rapidement au nouveau fonctionnement proposé et ont même découvert pour beaucoup les avantages des réservations en ligne (délais de réservations supérieurs / ouverture 24h/24 - 7j/7/ paiements différés / paiements CB).

Réalisation de nouveaux bureaux : Les nouveaux bureaux ont été livrés en décembre 2019. Ils accueillent le service régie, le service animation, le service administratif et le bureau du directeur du service.

Un travail d'approvisionnement en circuits courts pour une qualité toujours plus grande :

L'expérimentation du bio a conduit à privilégier les producteurs locaux et les circuits courts. Il y a du bio en circuits courts, mais aussi des circuits courts qui ne sont pas bio.

Parmi nos fournisseurs locaux nous comptons :

- « Les volailles fermières du Languedoc » à Autignac (Abattoirs SARL Coste) dans l'Hérault - En Label Rouge
- Le Mas Blanc à Montcalm pour les pommes de terre et les carottes des sables
- En produits saisonniers : les cerises et les abricots proviennent de Gallician (Jérémy Teissier)
- pour le sel (gros sel, fleur de sel) on va le chercher directement aux Salins à Aigues-Mortes
- Pour les produits laitiers, la localité la plus proche souhaitant collaborer est à Vals-les-bains en Ardèche. La Laiterie Carrier (vaches élevées sur le plateau du Mézenc) nous fournit fromages frais et affinés, faisselles, yaourts nature, yaourts parfumés à la vanille....
- L'earl Les Combes Mégères avec Stéphane VIDIL de Gallician nous approvisionne avec son porc élevé en plein air.
- L'earl Le Petit CAMBON nous fournit de la viande d'AGNEAU BIO en circuit court.





## Moyens

Le service est constitué de :

- 12 restaurants satellites servis en liaison chaude ou remise directe.
- 2 restaurants en remise directe.
- 2 unités de fabrication.

Soit un total de 135 agents tous statuts confondus pour servir 181 200 repas sur l'année.

## Chiffres clés

Denrées alimentaires 528 738 €  
Frais de personnel 1 079 342 €  
Ce qui représente 70 % du cout du repas

Coût de fabrication du repas (fabrication + livraison) :

5.11€/ repas soit  
47 % du coût global du repas  
Part alimentaire : 2.51€ / repas soit :  
23 % du coût réel global du repas

## Les grandes orientations

Nouvelle organisation du service

Direction : Sébastien IMBERT

Adjoint au directeur en charge de l'animation :  
Magali NISSARD

Adjoint au directeur en charge de l'administration :  
Catherine ALLARD

Adjoint au directeur en charge de la production :  
Ludovic PRADES

## Projet

Approfondissement de la réorganisation du service. Relance du projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale : finalisation de l'étude de faisabilité et de la phase de programmation.

# 38

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2019

# Maison de la Justice et du Droit



## Missions et moyens

La Maison de la Justice possède à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle réserve un accueil permanent spécifique et gratuit (du lundi au vendredi) afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions pénales et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues uniquement sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

A.D.I.L. : (Association Départementale d'Information sur le Logement) Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.

C.I.D.F.F. : (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille.

A.G.A.V.I.P. : (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales).

Conciliateur de Justice : Il favorise le règlement amiable des conflits entre particuliers (problèmes de voisinage, litige opérateur téléphonique, droit de passage...)

Avocat généraliste (divorce...), Avocat du droit du travail (contrat de travail, licenciement...) et Avocat de l'enfant qui rapporte la parole de l'enfant au Juge des Affaires Familiales (divorce, droit de garde...)

Défenseur des droits : Il favorise le règlement amiable entre un citoyen et une administration ou un organisme chargé d'une mission de service public (litige CAF, PV, caisse de retraite...)

Association LEO LAGRANGE : Elle traite les demandes de personnes touchées par le surendettement et les difficultés financières.

## Réalisations

La Maison de Justice peut désormais délivrer des bons de consultations gratuites concernant les notaires et les huissiers du Gard.

De plus, les formulaires d'habilitation familiale sont délivrés aux personnes qui en font la demande.

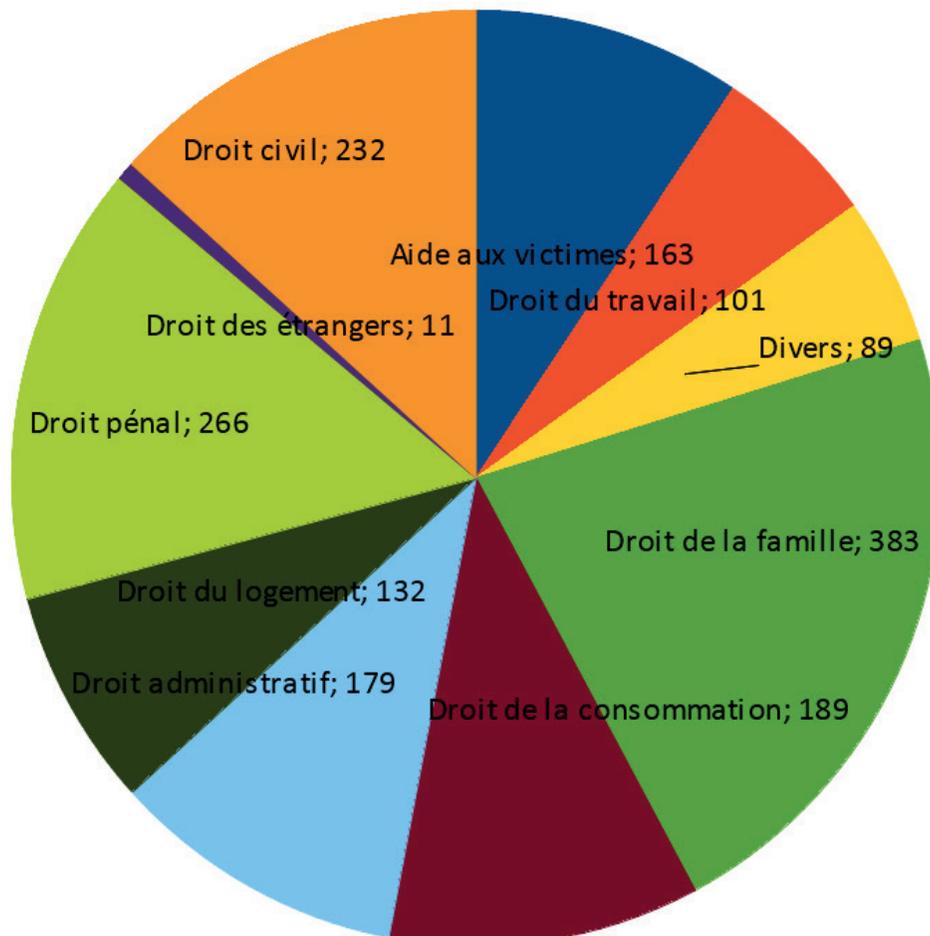
Au cours de l'année 2019, 2 policiers municipaux ont effectué un stage dans les locaux de la MJD de Vauvert.

## Chiffres clés

Accueil physique : 1 745  
Accueil téléphonique : 2 278  
Activité pénale : 266  
Activité civile : 232  
Accès au droit : 1 247



### Nature des demandes en 2019



# 40

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2019

## Gestion des déchets

### Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'Aimargues, d'Aubord, de Beauvoisin, du Cailar et de Vauvert, 27136 habitants (INSEE 2019).

### Missions

La collecte des déchets : comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers (tri sélectif), la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez-vous des encombrants et déchets verts.

- Gestion des quatre déchèteries communautaires d'Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar et Vauvert
- Sensibilisation au tri sélectif (écoles et habitats verticaux)
- La collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour une durée de 2 ans avec la Société Nicollin.
- La collecte des bennes des dé-

chèteries a été confiée par contrat de 2 ans à la Société Océan, et ce, depuis le 01/09/2019.

- La collecte des colonnes à verre a été confiée par contrat de 2 ans à la Société Vial, depuis le 01/9/2019.
- Le traitement des déchets est quant à lui confié au SITOM Sud Gard

### Personnel

- 1 responsable de service
- 3 agents administratifs, dont 2 ambassadeurs du tri
- 1 agent technique SPANC
- 11 gardiens de déchèteries
- 2 employés délégués au ramassage des encombrants et des végétaux en porte à porte
- 2 employés détachés auprès de la Société de Collecte des déchets ménagers.

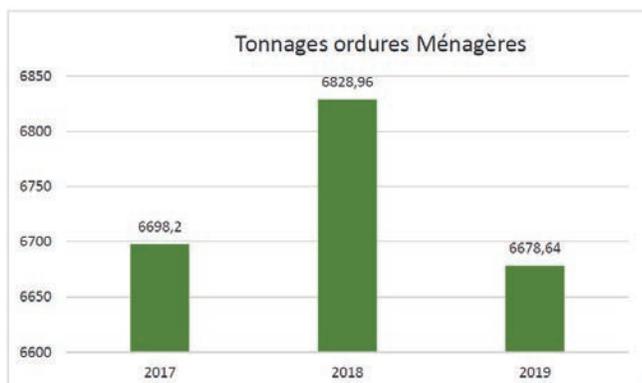
### Projet

Finalisation et inauguration de la réhabilitation de la déchèterie de Le Cailar.

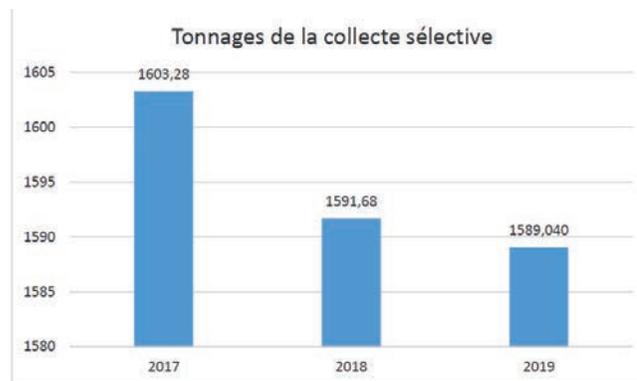
Mise en place d'actions issues du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Organisation de la recherche d'efficacité, la diminution des quantités produites, la maîtrise des coûts avec l'aide d'un bureau d'étude (état des lieux) afin de prévoir les renouvellements des marchés (bacs en février 2021 et collecte en septembre 2022).

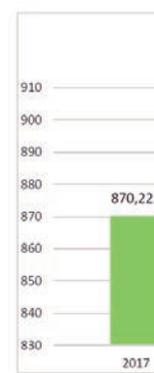
### Chiffres clés



Soit -150.32 kg/hab contre 130.76 en 2018



Soit 58.56 kg /hab contre 59.04 kg en 2018



Soit 33.22 Kg/

# Réalisations

La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux :

- Refus de tri, chaque mercredi, l'ambassadrice de tri vérifie avant la collecte, le contenu des bacs de tri sélectif des habitats verticaux. Mise en place d'échanges et de concertation au sujet du compostage partagé.
- Ramassage des encombrants et des végétaux, par prise de rendez-vous téléphonique ou sur internet. Conditionnement obligatoire pour les enlèvements de végétaux : fagots 1M50 liés, sacs. Service très sollicité et apprécié bien que de nombreuses difficultés rencontrées quotidiennement, dues au non-respect des consignes et au manque de civisme.
- Bacs à verre, nous avons mis en place des bacs à verre dans les bâtiments afin de permettre aux habitants de réduire le nombre de bouteilles et bocaux en verre dans les bacs d'ordures ménagères de leur résidence.

La sensibilisation au tri sélectif dans les écoles :

- Au cours de l'année 2019, les animations ont concerné les élèves des

classes de CP au CM2, soit 81 classes, 8 de plus que l'an dernier. De ce fait, une répartition des classes a dû être opérée entre les ambassadeurs. Les écoles maternelles sont également de plus en plus demandeuses.

- Les réclamations sont traitées nominativement après prise en compte des coordonnées de chaque personne, par les ambassadeurs de tri et le prestataire de collecte.

Elles sont de façon systématique répertoriées dans un tableau Excel.

- Les refus de tri, suite aux trois jours de collecte du tri sélectif sur les 5 communes, le prestataire de service nous transmet la liste des bacs refusés, avec les adresses et motifs du refus, afin que les ambassadeurs puissent intervenir. Cette intervention permet également de repérer les bacs défectueux et de faire le nécessaire pour les changer en s'assurant ainsi du bon fonctionnement de la collecte.

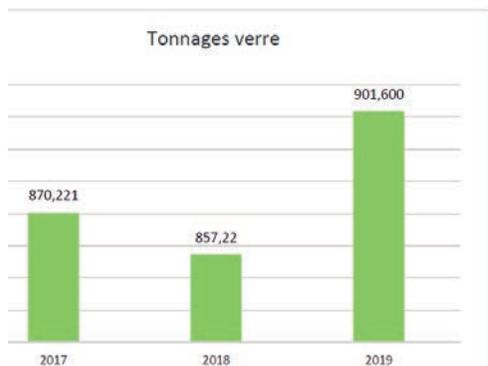
- Les interventions sur les communes sont très sollicitées, par les résidents, pour des problèmes divers, le service cible les dysfonctionnements qui peuvent engendrer un danger pour la population et déve-

opper des conflits de voisinage.

Cela permet également de cibler toute personne n'ayant pas de bacs de collecte, de sensibiliser les résidents à l'importance de vivre dans une ville propre en laissant des communications pour pallier les problèmes d'encombrants laissés sur la chaussée sans prise de rendez-vous. Suite à ce repérage, nous faisons intervenir le service, après que la police municipale est intervenue.

D'autre part, ces interventions permettent d'insister pour que les résidents rentrent leurs bacs après la collecte. Elles permettent également de communiquer sur les différents services que nous proposons.

- Gestion des déchèteries, sécurisation des sites, installation d'alarmes et de vidéosurveillance. Réhabilitation et mise en sécurité de la déchèterie de Le Cailar.



.22 Kg/hab en 2019 contre 31.81 kg en 2018

# Budget

Dépenses	Recettes	Bilan
<b>4 956 511,83</b>	<b>4 023 515,97</b>	<b>- 932 995,86</b>
<b>187,41 € / Habitant</b>	<b>152,14 € / Habitant</b>	<b>35,28 € / Habitant</b>

Population 2019 : 26 447 habitants

Rappel :

	2018
Dépenses	4 692 700,66
Recettes	4 247 663,71
Population	26 949
€/ habitants	16.51 €/hab

# Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

## Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruit
- Vérification de l'équilibre du budget
- Animation sur la sensibilisation de l'assainissement collectif et non collectif à des classes de primaires.

## Personnel

1 agent

## Budget

**Section de fonctionnement :**  
Dépenses prévisionnelles: 50 648 €  
Réalisées : 39 726,64 €

**Recettes prévisionnelles : 50 648 €**  
Réalisées : 52 775,71 €

**Section de d'investissement :**  
Dépenses prévisionnelles : 53 803,84 €  
Réalisées : 21 500 €

**Recettes prévisionnelles : 53 803,84 €**  
Réalisées : 15 803,84 €

**Redevances :**  
Prévisionnelles : 30 532,29 €  
Réalisées : 33 160 €

## Réalisations

- L'année 2019 avait pour objectif de réaliser les visites de bon fonctionnement ainsi que les visites de bonne exécution de travaux lors de permis de construire ou de réhabilitation.
- Le technicien a été confronté à certaines personnes récalcitrantes pour des visites de fonctionnement sur l'ensemble de la Communauté de communes. Leurs installations ont été déclarées non conformes sans visite conformément au respect de l'article L.1331-8 et L.1331-11 du Code de la santé publique.
- Les visites de fonctionnement ont été réalisées sur l'ensemble des communes de la Communauté.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problèmes de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2018.

Le budget a bien été équilibré.

Sur les 10 personnes éligibles aux programmes de réhabilitation, 5 installations ont été validées par le SPANC. Par conséquent, les propriétaires de ces installations ont reçu une aide de 4000€ de la part de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et 1000€ de la part du Conseil Départemental.

## Chiffres clés

18 demandes de projet d'installations d'assainissement non collectif neuves  
19 certificats de conformité délivrés  
212 Fonctionnements  
10 Administrés éligibles aux aides (Agence de l'eau et Conseil Départemental) pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif  
5 subventions d'aides délivrées

## Projet

Valider les travaux de mise en conformité éligibles aux aides.  
Équilibrer le budget 2020.



## Missions

Direction, pilotage et coordination technique des projets, missions et chantiers. Mise en œuvre des orientations stratégiques du patrimoine bâti de la collectivité composé de 33 locaux pour une superficie totale de 10266 m<sup>2</sup> et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries (73 kilomètres) et ses accessoires (fossés, talus, petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics, parcours sportifs, installation terminale embranchée. Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France Télécom, fibre optique) et humides (eau brute, eau potable, eaux usées, eaux pluviales)

Gestion des contrats de contrôle réglementaire (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments.

Mise en œuvre des projets techniques. Pilotage des interventions externalisées en lien avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs, les usagers, les services internes.

Faire bénéficier de son expertise les élus, responsables de service et coordonnateurs de projet de la collectivité.

Pilotage du volet énergie du Plan Climat Energie Territorial (PCAET)

## Réalisations

### Participation :

Commission « Transports, Mobilité, Accessibilité, Sports ». Equipements et parcours sportifs de Aubord, le Cailar, Beauvoisin, Aimargues et Vauvert. Projet de mobilité.

Réunion Charte du Temps

Marché de fourniture d'électricité

Plan Climat Air Energie Territorial (réunions, études, visites de terrain)

GEMAPI (faucardages)

Achat/revente camion

Défense incendie AC Pôle des Costières

Réunion Conseil Syndical copropriété le Valvert

Projet extension Super U à Aimargues

Projet de la nouvelle cuisine centrale

Projet de la voie d'Aubord à Vauvert

Projet plateforme logistique en ZI de Vauvert

Bassin écrêteur de crues à Aubord

Mise en place de vidéosurveillance à l'annexe de l'OT Aimargues

Tranche deux de la ZAC Côté Soleil à Vauvert

Déchetterie de Le Cailar

Extension d'un bâtiment scolaire à Beauvoisin

Travaux sur toiture du centre d'hébergement

Registre public d'accessibilité

Mise en place du logiciel patrimoine

Sortie de parking PL en ZI de La Peyre à Aimargues

### Interventions, travaux :

Toiture de l'école de musique

Appareillages école de musique et radio suite foudre

Climatisation (Pouget)

Travaux d'ordre électrique au 706 pour salle informatique

Mise en place de plots à Eminence

Mise en place de l'annexe à l'office de tourisme à Aimargues. Achat du terrain et bornage, achat du mobil-home, réseaux secs, réseaux hu-

mides, terrassements, barrières, ganivelles, climatisation, contractualisations concessionnaires, alarme, Sinistre Pôle Emploi (expertise et travaux curatifs)

Pompe d'aspiration mobile du port

Diagnostics amiante capitainerie

Réparation climatisation salle de réunion du siège

Réparation climatisation DRH au siège

Remplacement de candélabres à Aimargues

Remplacement moteur CTA à l'école de musique

Expertise fontaine du Griffon à Vauvert

Fuite au port de Gallician

Aménagement des bureaux à la restauration scolaire (mission de maîtrise d'œuvre, de contrôleur technique, de coordinateur sécurité et protection de la santé, travaux)

Réparation des climatisations à la cantine d'Aimargues

Diagnostic pour nouveau bail Nicollin

Contrat d'entretien IDEX chauffage et ventilation aux cantines

Déchetterie de Le Cailar, contractualisation des missions de contrôle technique (CT) et du coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS)

Etat des lieux MEGA et diagnostics pour renouvellement de bail

Exécution de l'Ad'Ap (travaux et mission de maîtrise d'œuvre)

Pôle Stratégie : Conception et travaux d'aération et changement des vitrages

Travaux voie ferrée en ZI de Vauvert

Halte Nautique : mise en accessibilité et réfection des sanitaires

Conception :

Parkings à la halte nautique  
Parcours sportifs de Le Cailar et Beauvoisin.

Voiries :

Pilotage de la Commission et mise en œuvre des diagnostics, études et travaux  
Pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre externalisée.

Réalisations :

Voie d'Aubord à Vauvert (bornage, travaux)  
Mise en place de plots à Eminence  
Diagnostics amiante La Peyre  
Reprises de voiries à Aimargues suite incendies en ZI de La Peyre  
Réparation des pieds de candélabre à la ZI de La Peyre suite dégradations  
Relamping en ZI de Vauvert et Aimargues de l'éclairage public  
Signalisation horizontale en ZI de Vauvert, Aubord et Aimargues  
Chemin du Rhony à Aimargues  
Chemin du Cailar à Marsillargues  
Chemin de Beauvoisin à Vauvert  
Chemin Vieux de Beauvoisin à Vauvert  
Chemin du bois de Beck à Vauvert  
Chemin de la Sagne à Beauvoisin  
Chemin du camping de Bellevue à Aimargues  
Chemin du Moulin d'Etienne à Vauvert  
Bornage Monsieur Capel à Vauvert  
Chemin de Listerne à Beauvoisin  
Chemin de Madame à Aimargues  
Chemin du Coral à Aimargues  
Chemin des Salines à Vauvert

## Bilan développement durable

Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour les opérations de maintenance.  
Analyse en coût global des opérations  
Réduire les consommations

## Ressources

Nombre d'agents : 1 agent titulaire

## Projet

- Travaux sur voiries communautaires et ses accessoires
- Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (exécution de l'Ad'Ap)
- Travaux à la halte nautique
- Création de bureaux à la cuisine centrale
- ITE (installation Terminale Embranchée) : travaux de maintenance
- Rénovation des éclairages au pôle technique/environnement avenue Ampère et au siège.



## Missions

Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 33 locaux pour une superficie totale de 10 266 m<sup>2</sup> et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (fossés, talus, petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics.

Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France Télécom, fibre optique) et humides (eau brute, eau potable, eau usée, eaux pluviales).

Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement (parcours sportifs...)

Gestion des contrats de contrôle règlementaire (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments.

Relation avec les élus, les usagers, les concessionnaires, et différents services des communes.

Entretien et gestion du parc de véhicules.

Mise en conformité des installations électriques des bâtiments.

Gestion des barrières taurines.

Gestion de barrières anti-intrusion.

Création et maintenance des parcours sportifs sur les 5 communes.

Création aire «Office de Tourisme» à AIMARGUES.

Pose, dépose et maintenance des mobil-homes EPIC.

Vidange, sur demande, des eaux grises des bateaux du port de Gallician.

## Projets

- Travaux sur voiries communautaires
- Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (exécution de l'Ad'Ap)
- ITE (installation Terminale Embranchée) : travaux de maintenance

## Ressources

- 7 agents titulaires
- 1 agent contractuel
- 1 agent en maladie longue durée

## Bilan développement durable

Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour les opérations de maintenance. Pilotage de la consommation des fluides.

## Chiffres clés

Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour les opérations de maintenance. Pilotage de la consommation des fluides.



## Réalisations

Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE).

Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées.

Divers travaux au siège.

Entretien du port de Gallician et de la halte nautique.

Participation aux études et réunions concernant les projets de parcours sportifs.

Participation à la réhabilitation du port ainsi que de la création du coin propre.

Travaux de maintenance de la halte nautique et du port (petites réparations, espaces verts).

Entretien et maintenance de l'Office de Tourisme (petites réparations, espaces verts).

Travaux de maintenance et d'entretien au 706 avenue Ampère, entretien des espaces verts.

ZI Vauvert, travaux de maintenance et d'entretien courant.

ZI Aubord, travaux de maintenance et d'entretien courant.

ZI La Peyre Aimargues, travaux de maintenance et entretien courant.

MLJ divers petits travaux de maintenance.

CFPPA divers travaux de maintenance et d'entretien y compris les espaces verts.

4 déchetteries : entretien espaces verts, entretien courant, vandalisme.

Cantines communautaires : travaux de maintenance et d'entretien sur l'ensemble des cantines.

Entretien espaces verts : cuisine centrale, cantines Aimargues et Le Cailar.

Véhicules : entretien, maintenances règlementaires, réparations.

Ecole de musique : travaux d'entretien et de maintenance (peinture, tonte, petits travaux divers)

145 avenue de la Condamine : maintenance générale du bâtiment.

Vidange eaux grises pour les bateaux du port de Gallician.

Création, travaux et maintenance des parcours sportifs sur les 5 communes.

Préparation et mise en place d'inaugurations et diverses manifestations.

Choix, formation et utilisation (pour l'ensemble des agents) d'un logiciel spécifique au service.

Voiries :

Travaux en régie sur les 73 km répertoriés.

Faucardage.

Enrobé à froid.

Elagage.

Préparation et installations des Points info de Montcalm et Aimargues (installations mobile-homes, estrades, travaux divers).

Centre d'Hébergement : réalisation de divers travaux, maintenance

Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions)

Cuisine centrale : travaux d'entretien et de maintenance des locaux ainsi que des autres cuisines communautaires.

Restauration scolaire : livraison des repas

Poste de police : travaux de maintenance.

Participation à l'étude de mise en place et à la réalisation d'un parcours de santé à Aimargues puis entretien.

Entretien des parcours sportifs de Beauvoisin et Le Cailar.

Participation à l'étude de mise en place et à la réalisation de parcours de santé à Vauvert et Aubord puis entretien.

Mise en place des travaux liés à la GEMAPI.

Entretien des parcours sportifs de Beauvoisin et Le Cailar.



## Estimation

Estimation du temps de travail par secteur :

- Voirie : environ 1 660 heures

- Bâtiments : environ 3 440 heures

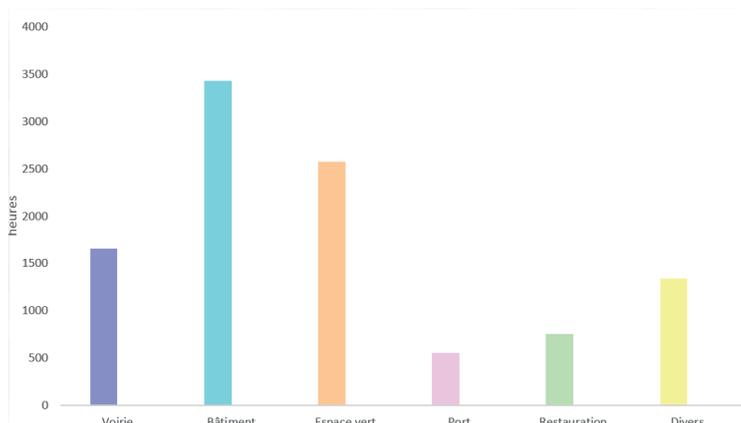
- Espaces verts : environ 2 585 heures

- Port : 552 heures

- Restauration scolaire : environ 756 heures

- Divers : 1 350 heures (aménagement, déménagement, soudures, fabrication étagères...)

Total tous secteurs confondus : environ 10 343 heures





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**DE PETITE  
CAMARGUE**